

Françoise ROUX
Tel : 07.60.89.90.03



Charles LEGROS
Tel : 06.80.31.55.46



Jean Claude LE MANACH
Tel : 07.60.05.73.32



Smartphone



Nouveautés au 01^{er} septembre 2022

Le 1^{er} septembre, c'était la rentrée scolaire, mais pas que ...

Voici quelques mesures mises en place à cette date :

- Une remise du carburant de 30 centimes TTC jusqu'au 31/10/2022 (puis elle passera à 10 centimes du 01/11 au 31/12/2022).
- La suppression de la redevance audiovisuelle.
- Le changement d'assurance-emprunteur, il s'agit de la possibilité de résilier et de changer sans frais à tout moment d'assurance emprunteur.
- Le lancement du « oui pub ».

A noter également :

Le montant maximum des produits alimentaires payables par ticket restaurant passera de 19 euros à 25 euros par jour ouvré à compter du 1er octobre 2022.

De plus, nous vous rappelons que, depuis le 18/08/2022, leur utilisation a été élargie à l'achat de tous les produits alimentaires, même s'ils ne sont pas directement consommables (farine, pâtes, riz, œufs, poisson, viande...)

FO Banques BNP Paribas reste à votre disposition. N'hésitez pas.

